

Octobre 2017

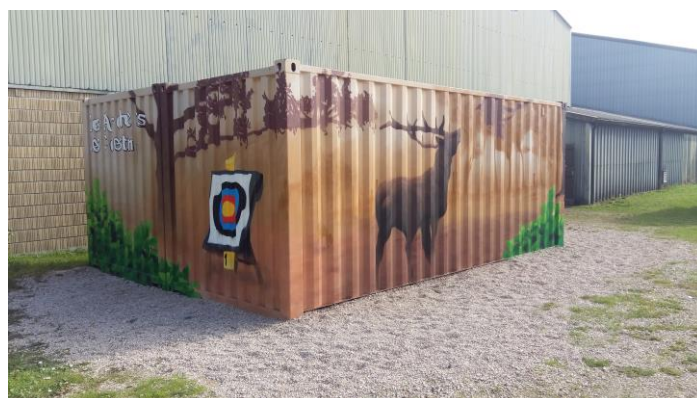
L'ÉDITO

Depuis la première newsletter, la saison a réellement débutée : les inscriptions sont en cours (nous pouvons déjà noter une légère augmentation d'archers adultes auxquels l'ensemble des membres du bureau leur souhaite la bienvenue), l'entraînement des jeunes a repris avec Marie-Odile (salarié diplômé Brevet d'Etat) une semaine sur deux, le premier concours sur Marcoussis a eu lieu,... Bref, la saison a repris.

En espérant que vous preniez toujours autant de plaisir à lire cette lettre d'information.

Sportivement

Luc Morisseau – Président des Archers des Célestins



DU NOUVEAU SUR LE JARDIN D'ARC

Avec l'arrivée d'un second container de stockage, servant entre autre pour entreposer toute la ciblerie en vue du championnat de France FFTL 2019, il avait été décidé, en accord avec les services de la mairie, la réalisation d'une fresque afin de fondre ces 2 gros cubes dans le paysage.

Chose faite par l'artiste Thomas, qui nous a réalisé ce magnifique paysage fin septembre. Merci à lui

QUESTION RÉPONSE



On parle de bureau, mais qui est ce ?

Le bureau a été élu lors de la précédente assemblée générale du 14 juin 2017.

Cette saison, le bureau est constitué de 8 membres, se réunissant entre 3 à 4 fois l'année afin de décider de grandes lignes du club.

SI vous souhaitez leur envoyer un message, une seule adresse mail de contact :

archersdescelestins@gmail.com

CONCOURS DU 24 sept. 2017

C'est sous le soleil (pour une fois) de Marcoussis que nous avons accueilli 51 archers venus de toute la région parisienne.

Merci à tous les bénévoles ayant participé à la tenue de cette manifestation tout au long de ce week-end.



Nous avons subi, entre le dimanche 24 et le mardi 26 septembre 2017, un cambriolage au niveau de notre chalet.

L'ensemble des boissons et friandises, ainsi que du matériel de préparation de concours (ex : télémètre) nous ont donc été dérobés.

Une plainte à la gendarmerie de Nozay ainsi qu'un dossier pour notre compagnie d'assurance ont été réalisés.

Les membres du bureau rappellent que si vous êtes témoin de quelque chose au niveau du jardin d'arc ou parcours, ne pas hésiter à contacter un membre du bureau (liste affichée près des containers).



18/11/2017 : Tir au drapeau l'après-midi sur le jardin d'arc à 14h.

06/12/2017 : Tir de nuit (réservé aux archers confirmés et aux 15 premiers inscrits avant le 30/11/17). Repas : participation 8 euros pp).